



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN

### *Ligne de trésorerie*

Le conseil municipal **accepte** la proposition d'une ligne de crédit de 100 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### *Accord de principe diagnostic social partagé*

Le conseil municipal **émet** un accord de principe sur le diagnostic social partagé réalisé sur les communes de Guipry-Messac, Saint-Malo-de-Phily et Lohéac par la MJC de Guipry-Messac, dans le cadre du futur projet de création d'un centre social.

Le conseil municipal **précise** son souhait que l'engagement financier de Vallons de Haute-Bretagne communauté s'inscrive dans la durée et que la MJC soit au pilotage de ce projet.

### *Tarifification adulte restaurant scolaire 2017-2018*

Le conseil municipal **décide** de conserver le montant de la tarification pour les repas adulte au restaurant scolaire pour l'année 2016-2017.

### *Droit de préemption urbain*

Le conseil municipal **décide** de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles E134 et E136 situées 2 rue de la Poste et 19 rue de Rennes, ainsi que sur la parcelle E257 située au 31 rue de la Poste.

### *Busage propriétés bâties*

Le conseil municipal **décide** de valider les modalités pratiques concernant le busage des propriétés bâties sur la commune. Les buses sont fournies par les demandeurs et posées « en bordure des routes communales » par les employés municipaux.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET

### *Rythmes scolaires*

Le conseil municipal **valide** l'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours pour une durée maximale de 3 ans, soit à partir de l'année 2017-2018 jusqu'à 2019-2020 inclus et **prend** acte de l'avis favorable de M. le Directeur académique des services de l'éducation nationale.

Les horaires retenus sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15
PAUSE MERIDIENNE	12h15 - 14h	12h15 - 14h	12h15 - 14h	12h15 - 14h
APRES-MIDI	14h - 16h30	14h - 16h30	14h - 16h30	14h - 16h30

### *Décision modificative n°1 Budget Communal*

Le conseil municipal **autorise** la décision modificative n°1 du budget de la commune 2017.

### *Autorisation annuelle de recrutement d'agents non titulaires pour l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité*

Le conseil municipal **autorise** Monsieur le Maire à recourir et à signer ce type de contrat en cas de besoin.

### *Autorisation annuelle de recruter des agents non titulaires pour remplacer les agents momentanément absents.*

Le conseil municipal **autorise** Monsieur le Maire à recourir et à signer ce type de contrat en cas de besoin.

## INSEE

### *Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages*

L'Insee réalise, entre le **25 septembre 2017** et le **31 janvier 2018**, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.



L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle.

Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

## SMICTOM

Afin de limiter le fort taux d'indésirable, le SMICTOM des Vallons de Vilaine propose un rappel des consignes de tri.

### L'info du SMICTOM

#### Emballages recyclables

D'une collectivité à l'autre les règles de tri des déchets peuvent varier. Au Smictom des Pays de Vilaine, les emballages à déposer dans votre bac dédié sont uniquement ceux mentionnés ci-contre.

Les déchets indésirables qui y sont jetés représentent **37 %** de la poubelle jaune et leur traitement coûte à la collectivité **300 000 € par an !**

Actuellement, **en ce qui concerne les plastiques, seuls les bouteilles et flacons** sont à déposer dans le bac à couvercle jaune. Afin de simplifier le geste de tri et d'augmenter les tonnages de matériaux recyclés le Smictom va postuler **dès 2018** auprès de l'Eco-organisme dédié à la filière de recyclage des emballages. Ensuite, les consignes de tri pourront être étendues à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022.

**Donc attention, pour le moment, pour les plastiques, il n'y a pas de changements !** Vous serez tenus informés de cette évolution en temps voulu.

#### Mais du nouveau pour les emballages métalliques ...



En plus des canettes, des boîtes de conserve et des aérosols, vous pouvez dorénavant jeter dans vos bacs de tri, les petits emballages métalliques : capsules de café en métal, couvercles, feuilles aluminium ... Ces petits emballages sont maintenant acceptés.

#### Emballages acceptés :

En vrac dans le bac



Nouveau !

Collecte tous les 15 jours

Plus d'infos sur : [www.smictom-paysdevilaine.fr](http://www.smictom-paysdevilaine.fr)

#### Déchets interdits :



Tous les plastiques qui ne sont pas des bouteilles ou des flacons : pots de yaourt, sacs et films plastiques, barquettes en plastique, papiers, ordures ménagères ...

#### Attention

... aux erreurs les plus souvent commises :

- Pas de papiers avec les emballages ! Vous devez utiliser les conteneurs prévus à cet effet et disponibles sur toutes les communes du territoire.
- N'utilisez pas de sacs plastiques pour déposer vos emballages. Ils doivent être déposés en vrac.
- Videz entièrement vos emballages et ne les imbriquez pas les uns dans les autres ! en revanche pas besoin de les rincer.

Le SMICTOM vous informe également de la mise en place du projet métal : désormais, il sera possible de jeter dans les bacs « emballages recyclables » un certain nombre de petits emballages et objets en aluminium.

Retrouvez la liste ainsi que le mémo recyclage sur le site internet du SMICTOM [www.smictom-paysdevilaine.fr](http://www.smictom-paysdevilaine.fr)

### LUTTE PREVENTIVE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Les chenilles processionnaires du pin vivent dans le sol et y préparent leur transformation en papillon. Dès le début du mois d'août, les papillons pondent dans les pins sous lesquels ils se trouvent, ce qui implique la naissance d'une nouvelle génération de chenilles en septembre.

Même si rien de visible ne permet de suspecter actuellement leur présence, l'**observation de cocons** lors de l'hiver et du printemps précédents signifie presque systématiquement une nouvelle infestation à l'automne.

**Attention** : le traitement doit avoir lieu de manière préventive sur jeunes chenilles à partir des mois de septembre-octobre. **Après le 10 novembre, les traitements ne seront plus assurés car moins efficaces.** Lorsque les nids d'hiver sont les plus visibles (fin décembre-début janvier), il est déjà trop tard pour traiter.

Avant d'envisager une lutte curative, avez-vous pensé aux techniques de lutte alternatives ? **Piégeage des chenilles au moyen de dispositifs installés sur les troncs, limitation ou élimination des essences végétales sensibles, pose de nichoirs à oiseaux insectivores, préservation des abris à chauve-souris.**



**Inscriptions jusqu'au 15 septembre en Mairie**  
Prestation payante assurée par FGON 35

# L'INFO DES LOHEACIENS

## RALLYCROSS

LES 1<sup>er</sup>, 2 ET 3 SEPTEMBRE 2017

Pour des raisons de sécurité et afin de pouvoir contribuer au bon déroulement de l'édition 2017 du Rallycross, nous vous invitons à consulter les différents arrêtés qui **seront affichés sur le tableau d'affichage face à la mairie, sur le site internet [www.loheac.fr](http://www.loheac.fr) et sur les barrières dédiées à bloquer la circulation.**

Les forces de l'ordre seront chargées de faire appliquer ces arrêtés ; la non-observation de ces derniers peut vous en coûter une amende et/ou un enlèvement de véhicule.

Conscient des désagréments que peuvent engendrer ces dispositions, nous vous remercions, par avance, de veiller à les respecter.

### Passage des raffles

Nous vous informons que le samedi 2 et le dimanche 3 septembre, deux raffles survoleront le circuit du rallycross pour une démonstration aérienne.

### Pass habitants

**Vous trouverez dans cette lettre deux «Pass habitants» à découper et à poser sur votre pare-brise de manière visible du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 3 septembre 2017. Ils vous permettront à vous, habitants de Lohéac, de circuler dans le centre bourg. Veillez à les conserver car aucun autre «pass» ne sera délivré.**

### FRELONS ASIATIQUES

Si vous apercevez un nid de frelons asiatiques, merci de contacter l'accueil de la mairie dès que possible aux heures d'ouverture au 02 99 34 10 20.



### TERRAINS A VENDRE

3 terrains de 560 à 700 m<sup>2</sup>  
situés Lande de la Courneuve sont disponibles à l'achat.  
Prix : 50 € / m<sup>2</sup>

Pour plus d'informations, veuillez contacter la mairie.

### MUSICOLE

Musicole, l'école de musique de Vallons de Haute-Bretagne Communauté propose plus de 20 disciplines (trompette, piano, guitare, musique traditionnelle, rock, pop...), pour tous les âges et tous les niveaux à partir de 9,50 € par mois.

L'enseignement musical de Musicole cherche à répondre aux besoins et aux modes d'apprentissage de chaque tranche d'âge.

En nouveauté cette année, à compter de septembre, une classe spéciale 0-3 ans voit le jour pour éveiller les sens des plus jeunes à l'univers musical.



Des portes ouvertes seront organisées **le mercredi 6 septembre de 14h à 18h.**

**Plus de renseignements** au 02 99 57 36 97 ou sur [accueil.musicole@vallonsdehautebretagne.fr](mailto:accueil.musicole@vallonsdehautebretagne.fr)

## ILLENOO



A compter de la rentrée, sur la ligne 10 du réseau illenoo, le réseau de transport de la Région (reliant Rennes à Pipriac), deux nouveaux horaires ont été ajoutés pour desservir Lohéac : un départ de 9h10 de Lohéac et un retour à 17h20 de Rennes. Ce sont donc désormais 11 liaisons qui permettent de relier Rennes à Lohéac.

Ainsi, en moins d'une heure, vous pouvez vous laisser conduire jusqu'à Rennes et rejoindre des points d'arrêts, tel que la Gare. En empruntant ensuite le bus ou le métro, vous pouvez vous rendre dans n'importe quel quartier de la capitale bretonne.

Étudiants et apprentis, vous bénéficiez de tarifs privilégiés sur les abonnements hebdomadaire et mensuel !

Salariés, vous pouvez bénéficier de la prime transport qui vous permet de vous faire rembourser 50% du prix de votre abonnement par votre employeur (conditions à voir avec chaque employeur).

N'oubliez pas de vous inscrire à mon illenoo-services : ce service gratuit vous permet d'être informé en continu, par SMS ou par mail, des évolutions de votre ligne (modifications d'horaires, retards, déviations, arrêt provisoire, etc.).



### Plus d'informations sur :

[www.illenoo-services.fr](http://www.illenoo-services.fr) ou au 0 810 35 10 35 (0,05€ / min + prix d'un appel selon l'opérateur, ouvert 7j/7 de 7h à minuit)

### LOGEMENT A LOUER

La Mairie vous propose un duplex de type T3 avec deux chambres, un salon, toilette et salle de bain séparées et un jardinet commun, au 3 Clos Saint-André (libre de suite).



### LA BIBLIOTHEQUE RECHERCHE DES BENEVOLES !

Si vous avez du temps libre et êtes disponibles le mercredi et/ou le samedi de 10h à 12h, n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie pour plus d'informations.

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Votre Agence postale et votre Mairie seront fermées

**Le 26 et le 28 septembre 2017  
et le 3 et le 5 octobre 2017**

Nous vous remercions de votre compréhension.

### CALENDRIER DES FÊTES

#### Août

Les 26 et 27 : Défi France Minarelli Evokart - Circuit de karting

#### Septembre

Les 1, 2 et 3 : Championnat du monde de rallycross - ASRCL (circuit de rallycross)

Les 23 et 24 : Trophée de Bretagne 2 de Karting - ASK (circuit du karting)

#### Octobre

Les 7 et 8 : Auto-Brocante - Manoir de l'automobile

Les 7 et 8 : Course club de karting - ASK (circuit du karting)



### COLLECTE DE PAPIER

L'école Saint-Sauveur de Lohéac organise des collectes de papiers les derniers samedis de chaque mois (journaux, livres, magazines, publicités,...)



**Rendez-vous à l'école  
de 10h à 12h  
le 30 septembre 2017 !**